

**Président** : Jean-Marie LAVOISIER 03.60.39.10.01 – 06.75.79.40.83 – mail : [jean-marie.lavoisier@laposte.net](mailto:jean-marie.lavoisier@laposte.net)

**Secrétaire** : Nadine PICART 06.62.83.22.27 – mail : [P\\_nadine@aol.fr](mailto:P_nadine@aol.fr)

**Trésorière** : Monique MOISAN – 03.44.39.85.28

## **EXPO PEINTURE, SCULPTURE, PHOTOGRAPHIE, DE BETHISY St PIERRE**

### **Conditions de participation pour l'ensemble des Exposants**

#### **Admission :**

L'exposition réunira des œuvres de peinture, sculpture, photographie, Les copies décalquées et les repiquages sont exclus. Les artistes sont tenus de présenter des œuvres différentes de celles exposées au salon 2018.

Les œuvres devront être parfaitement identifiables (Auteur et titre). Elles devront être munies d'un système d'accrochage. Aucune réclamation ne sera admise en cas de détérioration.

Cette exposition se déroulera le samedi 18 Mai 2019 de 14h00 à 18h00 et le dimanche 19 Mai 2019 de 10h00 à 18h00 salle Philippe Dransart place Jean-Moulin à Béthisy St Pierre.

**Droits d'accrochages :** Pour les tableaux : Une participation de 15 € pour la 1<sup>ère</sup> face de grille (1l x 2h) la deuxième face à 10€ puis 5€ les autres face de grille . Mêmes conditions pour les tables. Les règlements seront effectués par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association Loisirs et Culture Léo Lagrange Béthisy St Pierre et ses environs et joint au bordereau d'inscription.

**Droits des œuvres :** Pour la bonne tenue de l'exposition l'accrochage relèvera de la responsabilité de notre association. Pour figurer au catalogue, les bordereaux d'inscription accompagnés du chèque devront nous parvenir impérativement avant le 10 avril 2019. L'association se réserve le droit d'exclure tout œuvre pouvant nuire à l'ordre public ou dérogeant à l'esprit de l'association.

**Emplacement des œuvres :** Elles seront mises en place par les membres de l'Association selon l'ordre d'arrivée des exposants, le samedi 18 entre 8h00 et 13h00. Toute œuvre une fois admise ne pourra être ni changée ni retirée avant la fin de l'exposition. La présence des exposants auprès des œuvres est souhaitée.

**Retrait des œuvres :** Le retrait des œuvres se fera le dimanche 19 Mai **après l'attribution du prix du Public après 18h00**. L'association déclinera toute responsabilité pour les œuvres restées en souffrance.



**Le Président de l'Association**

**Jean-Marie LAVOISIER**